

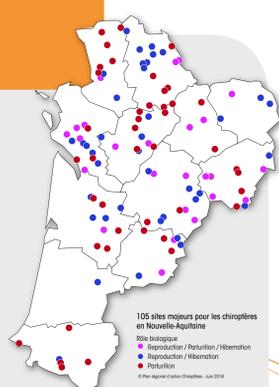


PLANS NATIONAUX d' ACTIONS

en faveur des ESPECES MENACÉES en NOUVELLE-AQUITAINE

Déclinaisons régionales de PNA en Nouvelle-Aquitaine

CHIROPTÈRES



Répartition

Sur les 34 espèces présentes en France, 27 espèces ont été recensées en Nouvelle-Aquitaine. Une quinzaine d'espèces sont prioritaires en Nouvelle-Aquitaine, qui englobe une responsabilité territoriale forte pour 6 espèces (en gras) : **Rhinolophe euryle, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Murin à oreilles échanquées, Minioptère de Schreibers, Petit murin**, Murin de Daubenton, Grande noctule, Pipistrelle commune, Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe, Noctule commune, Noctule de Leister, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune, Oreillard montagnard.

Menaces

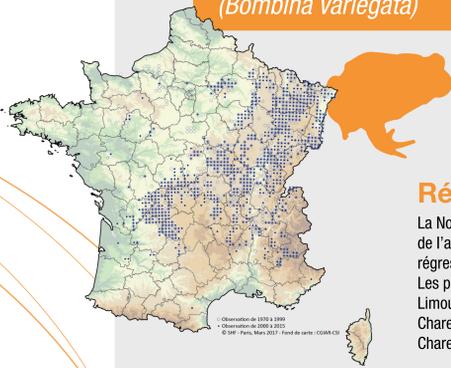
- perte et fragmentation de l'habitat : destruction des zones humides et des alignements d'arbres, gestion forestière et pratiques agricoles inadéquates, pollution lumineuse, disparition des gîtes,
- destruction directe (collisions, éoliennes, pesticides) et perturbation des individus dans les gîtes,
- raréfaction de la ressource alimentaire (pesticides),
- épizooties.

Principales actions du PRA

- améliorer les connaissances sur les espèces,
- prendre en compte les chiroptères dans les aménagements (infrastructures, éoliennes...), les intégrer dans la gestion agricole et sylvicole, protéger les gîtes, maintenir et restaurer les corridors et les sites de chasse, limiter la pollution lumineuse,...



SONNEUR À VENTRE JAUNE (*Bombina variegata*)



Liste rouge nationale UICN 2015 **VU**
Liste rouge d'Aquitaine 2013 **EN**
Liste rouge de Poitou-Charentes 2016 **EN**

Répartition

La Nouvelle-Aquitaine constitue la limite occidentale de l'aire de répartition du Sonneur à ventre jaune, en régression en France depuis le XX^e siècle. Les populations sont encore nombreuses en Limousin et s'étendent surtout en marge sur la Charente et la Dordogne. L'espèce a disparu en Charente-Maritime et dans les Landes.

Menaces

- disparition des zones humides et des petites mares, artificialisation des sols, déprise ou intensification agricole, comblement des ornières et des fossés, disparition du maillage bocager,
- écrasement des individus lors des travaux forestiers ou agricoles, produits phytosanitaires, introduction d'espèces prédatrices ou compétitrices (poissons, amphibiens),
- périodes de sécheresse dues au changement climatique.



Principales actions du PRA

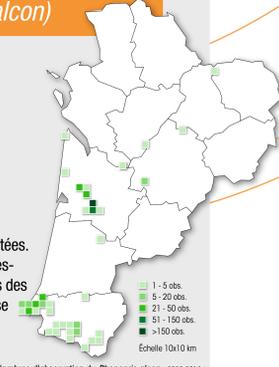
- améliorer les connaissances et suivre les populations,
- maintenir ou restaurer les habitats de reproduction et terrestres, les corridors (prairies, ornières, fossés, mares, haies, bois...), prendre en compte l'espèce dans les modes de gestion agricoles et sylvicoles, les aménagements et les carrières,...



PAPILLONS DE JOUR

Exemple de l'Azuré des mouillères / de la Pulmonaire (*Phengaris (Maculinea) alcon ecotype alcon*)

NT Liste rouge nationale UICN 2012
VU Liste rouge Aquitaine 2018
Liste rouge Limousin 2000
CR Liste rouge Poitou-Charentes 2018



Répartition

En Nouvelle-Aquitaine, les populations sont rares et très fragmentées. Les plus importantes sont situées en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques (piémont pyrénéen et Pays basque). L'espèce vit dans des stations isolées en Dordogne, dans les Landes, en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. En ex-Poitou-Charentes, seule une population persiste dans et à proximité de la RNN de Pinail (86).

Menaces

- dégradation et fragmentation des habitats (landes ou prairies humides) : artificialisation des sols, intensification ou déprise agricole (assèchement ou fermeture des zones humides, mises en culture, amendements chimiques),
- disparition des espèces hôtes par la gestion inadaptée des prairies (surpâturage ou fauche lors des périodes de ponte) ; en effet, l'Azuré des mouillères dépend de deux hôtes : la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) et d'une fourmi (*Myrmica scabrinodis*).



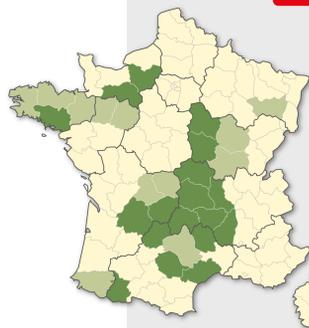
Principales actions du PRA

- poursuivre l'amélioration des connaissances sur les populations et les hôtes de l'espèce,
- protéger ou restaurer les stations, enrayer la fermeture des milieux par un pâturage extensif.



MOULE PERLIÈRE (*Margaritifera margaritifera*)

CR Liste rouge européenne UICN 2011



Répartition

En France, après une chute des effectifs de l'espèce de 90 %, 250 000 individus survivent dans une centaine de rivières oligotrophes des vieux massifs. La région Nouvelle-Aquitaine abrite environ 16 % de la population nationale, répartie sur 53 rivières, en deux aires disjointes : le Limousin et la Dordogne cristalline (bastions de l'espèce avec 40 000 individus) et les Pyrénées atlantiques (bassin de la Nivelle).

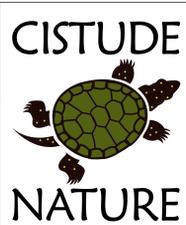
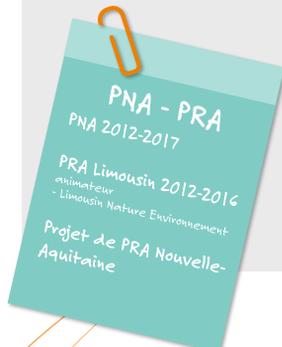
Menaces

- dégradation des cours d'eau : eutrophisation, pollutions (pesticides, engrais, métaux lourds...), colmatage du substrat,
- raréfaction des poissons-hôtes due aux seuils, barrages, colmatage des frayères, étiages sévères, introduction d'espèces exogènes...
- réchauffement des eaux (changement climatique, étangs, destruction des ripisylves).



Principales actions du PRA

- conduire toutes les actions en faveur de la préservation ou de la restauration de la qualité des cours d'eau et de leurs poissons-hôtes.



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE